

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

CITY CARS

Siège Social : 31, Rue des usines, Z.I Kheireddine, 2015, la Goulette, Tunis

APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

1. Objet

Suite à la démission de l'administrateur représentant les actionnaires autres que les détenteurs d'actions avant son introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, CITY CARS SA informe ses actionnaires qu'en remplacement de cet administrateur, elle se propose de procéder à la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires, par voie d'élection, lors de la tenue de sa prochaine Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le 5 juin 2018 à 9 heures à son siège social sis au 31, Rue des Usines, Z.I Kheireddine – la Goulette, 2015, Tunis - Tunisie.

2. Conditions de Participation

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

- Pour les candidats personnes physiques et personnes morales non institutionnelles, justifier une participation ne dépassant pas 0,5% du capital social de la société CITY CARS SA ;
- Pour les candidats actionnaires institutionnels, justifier une participation ne dépassant pas 5% du capital social de la société CITY CARS SA ;
- Ne pas être parmi les anciens actionnaires qui détenaient des actions avant l'introduction de la société CITY CARS SA à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- Pour les personnes morales : ne pas être une société opérant dans le secteur de la distribution automobile ou actionnaire, d'une manière directe ou indirecte, d'une société opérant dans le secteur de la distribution automobile ou faisant partie d'un groupe ayant des intérêts dans le secteur de la distribution automobile ;
- Pour les personnes physiques : ne pas être PDG, DGA, Secrétaire Général, Administrateur, Gérant, actionnaire ou ayant un poste de responsabilité ou un intérêt quelconque dans une société opérant dans le secteur de la distribution automobile ou ayant un poste de responsabilité quelconque dans une société directement ou indirectement concurrente à la société CITY CARS SA ;
- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des Sociétés Commerciales.
- Etre exempt de tout antécédent judiciaire.

3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature au nom de Madame la Présidente du Conseil d'Administration de la Société CITY CARS SA et une fiche de candidature dûment remplie (*Annexe1*) ;
- Une copie de la CIN pour les personnes physiques et une copie du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Un extrait récent (datant de moins de 3 mois) du casier juridique B3 pour les personnes physiques et pour les représentants légaux des personnes morales (le reçu du dépôt devra être joint à la demande de candidature, l'extrait du casier judiciaire pourra être présenté au plus tard le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire le 5 juin 2018) ;
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales (*Annexe 2*) ;
- Un pouvoir dûment signé (signature légalisée) par la personne morale actionnaire à représenter ;
- Une attestation récente du nombre d'actions de CITY CARS SA détenues par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par BMCE Capital Securities, l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actionnaires de CITY CARS SA, sis à Résidence Yasmine Tower, Bloc C, 6^{ème} étage, Boulevard de la terre, Centre urbain nord, 1082, Tunis ; et
- Le curriculum vitae détaillé du candidat ou du représentant de la personne morale.

4. Date limite de dépôt de candidatures

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom de Madame la Présidente du Conseil d'Administration de CITY CARS SA et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires » et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception ou par rapide poste au bureau d'ordre de la société City Cars SA, au siège de la société CITY CARS SA situé au 31, Rue des Usines, Z.I Kheireddine - la Goulette, 2015, Tunis - Tunisie, au plus tard le lundi 14 mai 2018 (le cachet de la poste faisant foi).

La liste des candidatures répondant aux conditions retenues fera l'objet d'une publication téléchargeable sur le site www.kia.tn ainsi que dans deux journaux quotidiens.

Ledit représentant sera élu, lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 5 juin 2018, parmi la liste des candidats retenus par les actionnaires minoritaires. Les actionnaires détenant seul ou de concert plus de 0,5% du capital social de la société CITY CARS SA et les institutionnels détenant individuellement plus de 5% du capital social de la société CITY CARS SA s'abstiendront de voter lors de ladite élection.

ANNEXE 1

FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom / Raison Sociale :
- N° CIN / Registre de Commerce :
- Profession / Activité :
- Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale :
- Historique en tant qu'administrateur :

Signature légalisée

ANNEXE 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné :
- Nom et Prénom / Raison Sociale :
- N° CIN / Registre de Commerce :
- Demeurant à :

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la société « CITY CARS SA »

Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon CV sont sincères et exactes.

Signature légalisée

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.